

## **Les médecins libéraux face au Coronavirus : Applaudis par la population, dédaignés par l'État !**

*Le ministère de la Santé refuse de payer les médecins libéraux qui se sont mobilisés pour soigner les patients COVID+ les plus graves dans les cliniques privées d'Ile-de-France.*

Aux côtés des hôpitaux publics franciliens, les cliniques privées se sont mobilisées dans le cadre du plan blanc en Ile-de-France. Après avoir annulé toutes les hospitalisations, explorations ou interventions programmées, les établissements de santé privés franciliens se sont réorganisés pour créer et mettre à disposition dès le 14 mars le tiers des 1 000 lits supplémentaires de réanimation nécessaires à la prise en charge des patients COVID+.

Depuis le 14 mars, des centaines de médecins libéraux qui travaillent dans ces cliniques, et ce quelle que soit leur spécialité, se sont portés volontaires pour prendre en charge les patients graves COVID+, en réanimation, soins critiques ou urgences. Ils assurent à tour de rôle des gardes de 12 heures. Ces gardes ne sont pas rémunérées car il n'existe pas de cotation à la nomenclature pour cet exercice exceptionnel de crise sanitaire.

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France considère légitime de leur attribuer une indemnité financière et a proposé une rémunération au forfait par garde de 12 heures. Après des jours de discussion et alors qu'un accord régional était obtenu avec l'Assurance maladie, les directeurs des établissements et l'Agence régionale de santé (tous reconnaissent ce besoin), le **ministère de la Santé vient de refuser cette rémunération, sous prétexte d'une future compensation partielle de pertes d'activités au niveau national...**

La crise actuelle demande de mettre les préjugés de côté et de s'affranchir des réponses technocratiques. Notre tutelle doit entendre que tous ces médecins libéraux spécialistes volontaires, soignant quotidiennement des patients graves COVID+, méritent eux aussi d'être reconnus et indemnisés.

Qui pourrait se laisser dire que tout travail ne mérite pas salaire ? Qui accepterait d'être volontaire sur le front de la guerre sanitaire actuelle, d'en assumer les risques personnels, de voir tout le monde être justement rémunéré de cet engagement, et ne pas l'être au prétexte que le sujet serait abordé plus tard ? C'est plus qu'une faute de l'administration ! C'est un grave manque de considération pour une partie des médecins, mobilisés en première ligne pour sauver des vies. S'agirait-il d'une décision motivée par une vision archaïque de la différence entre le Public et le Privé, alors que la crise appelle à se libérer de tous les préjugés et que sur le terrain tous travaillent ensemble ?

**L'URPS médecins libéraux Ile-de-France en appelle au ministre de la Santé et au Premier ministre pour mettre un terme à cette injurieuse vision et faire en sorte que ces médecins libéraux soient eux aussi reconnus pour le travail qu'ils font chaque jour auprès des malades franciliens les plus graves depuis plus d'un mois, sans relâche.**

## À propos de l'URPS médecins libéraux Ile-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Ile-de-France représente les 22 000 médecins libéraux d'Ile-de-France. Constituée de 80 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Nos sites :

[www.urps-med-idf.org](http://www.urps-med-idf.org)

[www.soignereniledefrance.org](http://www.soignereniledefrance.org)

### Contacts presse :

**Sylvie Courboulay – URPS médecins libéraux Ile-de-France**

sylvie.courboulay@urps-med-idf.org

**Thomas de Climens / Quentin Hua – DGM conseil**

thomasdeclimens@dgm-conseil.fr / quentin.hua@dgm-conseil.fr - : +33 6 28 63 27 29